



Projet Pilote Leonardo da Vinci

Coordonné par l'HENAM : B/06/B/F/PP-144.008



Portugal
Pologne
Lituanie
France
Belgique

RÉFÉRENTIEL EUROPÉEN
DE COMPÉTENCES
EN SOINS INFIRMIERS

Sa finalité est de permettre une meilleure adéquation entre les besoins de santé ou les problèmes de santé prioritaires de la population du pays concerné, avec le profil infirmier souhaité formé.

Il définit la conception de la santé :

Elle fait référence à la définition de la santé de l'OMS. Etat de complet bien-être physique, mental et social, ne constituant pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité.

Il définit la conception de l'infirmier et des soins infirmiers, les dimensions des soins et leur objet.

Un infirmier est un professionnel polyvalent, possédant un haut niveau de connaissances actualisées, apte à répondre aux besoins de santé d'une personne, d'une famille ou d'un groupe, malades ou bien portants. Pour cela, l'infirmier est attentif à la personnalité des personnes dans leurs composantes psychologique, économique, sociale et culturelle.

L'infirmier dispense des soins dans les domaines préventifs, curatifs, de réadaptation, de réhabilitation, palliatifs, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé dans le respect des droits de la personne, de la déontologie et de l'éthique.

Il participe à la prévention, à l'évaluation, au soulagement de la douleur, de la détresse physique et psychique des personnes. Il accompagne les personnes en fin de vie et leur entourage.

Dans ces buts, il analyse et évalue la situation de santé en vue de concevoir un projet de santé ou de soins individuel ou collectif. Il établit une relation et une communication professionnelle notamment une relation d'aide et/ou de soutien psychologique. Il met en œuvre et gère des activités de soins individualisés, de façon autonome, sur prescription du médecin ou en collaboration avec les membres de l'équipe pluri-professionnelle qu'il coordonne.

Il assure une qualité et une sécurité des soins à la communauté, dans les structures d'accueil où il exerce et à domicile.

En outre, il est amené à s'impliquer dans la formation de ses pairs et la recherche pour contribuer à la promotion et à l'évolution de l'exercice professionnel.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Le Boterf Guy

L'ingénierie et l'évaluation des compétences. Les Editions d'organisation, 1997; 1998; 1999; 2001; 2002; 2006.

Construire les compétences individuelles et collectives. Les Editions d'organisation, 2000; 2001; 2004; 2006.

Tardif Jacques

L'évaluation des compétences documenter le parcours de développement. Montréal : Chenelière Éducation 2006.

Le transfert des apprentissages. Montréal : Les Editions Logiques, 1999.

Pour un enseignement stratégique. Les apports de la psychologie cognitive. Montréal : Les Editions Logiques, 1992.

Lessard C., Altet M., Paquay L. et Perrenoud Ph. (dir.)

Entre sens commun et sciences humaines. Quels savoirs pour enseigner ? Bruxelles : De Boeck, 2004.

Perrenoud Philippe

Dix nouvelles compétences pour enseigner. Invitation au voyage. Paris : ESF, 1999.

Construire des compétences dès l'école. ESF, 1997.

Gagnayre Rémi, D'Ivernois Jean-François

Apprendre à éduquer le patient. Edition VIGOT, 1996.

NGuyen D.Q., Blais J.G.

Approche par objectifs ou approche par compétences, Pédagogie médicale 11/2007 Vol 8 N°4

- Référentiel d'activités infirmières DHOS
- Référentiel de compétences infirmières DHOS
- Code de santé publique (CSP) Parties IV et V Livre III Aux médicaux Titre 1^{er} Section 1
- Référentiel d'activités ANFIIDE/06
- Fiche métier-code 1A604 «Infirmière en soins généraux» de la fonction publique hospitalière
- Référentiel de compétences CEFIEC (Groupe Le Boterf)
- Travail CEFIEC sur les compétences, place du stage (Groupe Develay)

SITES CONSULTÉS

www.infirmiers.com

www.cadredesante.com

www.sante.gouv.fr

www.legifrance.gouv.fr

www.egora.fr

www.cefiec.fr

www.who.int/fr

www.has-sante.fr

www.arsi.asso.fr



Approche holistique	C'est une façon de soigner qui considère la personne dans ses différentes dimensions (physique, psychologique, sociale et spirituelle) en considérant qu'elles sont en relation et s'influencent mutuellement et qui considère encore que le tout est plus que la somme des parties.
Autonomie	Se gouverner soi-même, prendre des décisions éclairées Notion de responsabilité pour les décisions
Cohérence	Existence de liens adéquats entre les éléments (acteurs, activités, méthodes, théorie, pratique et objectifs) pour assurer l'efficacité de l'action en vue d'atteindre les objectifs
Collaboration	Personnes, groupes et organisations liées et travaillant ensemble au travers un mécanisme défini d'interactions, de coordination et de communication, dans la réalisation d'objectifs communs pour un bénéfice mutuel et les meilleurs résultats
Compréhension	Etre capable d'expliquer les liens, les mécanismes, le sens
Continuité	Assurer la poursuite constante du processus des soins de santé à tous les niveaux, en favorisant l'accès aux ressources, aux connaissances et aux activités via des stratégies, des planifications et des actions adéquates
Créativité	Aptitude de la personne à créer, produire des idées neuves, combiner, réorganiser des éléments
Efficience – Respect des ressources	Obtention et affectation des ressources humaines, matérielles, financières, temporelles et autres, de manière transparente et suffisante. Ces ressources sont accessibles, d'un bon rapport coût-efficacité et gérées de manière à atteindre les objectifs de santé
Equité	Appliquer des mesures pour assurer la justice ou corriger les inégalités de chaque personne Rechercher le meilleur niveau de santé indépendamment du genre, du statut social et économique, de la race et de la religion dans le respect des droits humains, de la liberté et de son pouvoir de décision
Implication	Engagement volontaire, motivation, intérêt
Négociation	Processus d'interaction en visant l'équilibre entre les attentes, demandes, besoins et ressources des intervenants
Partenariat	S'associer en groupe vers une même finalité ou un même but (la santé) Interaction interpersonnelle et intersectorielle Partage de ressources
Participation	Participer, c'est conjuguer deux aspects : c'est autant prendre part à une activité (recevoir), qu'apporter, partager des acquis (donner)
Pensée critique	Processus systématique de questionner la réalité en faveur d'une meilleure connaissance
Pertinence	Qualité de ce qui est conforme aux valeurs (éthique) et stratégies de santé et aux fondements scientifiques actuels. C'est la question du sens.
Précision	Utilisation des règles en tenant en compte des détails
Recherche – Promotion de la qualité	Mettre en œuvre des actions dans un souci de tendre de façon optimale vers la qualité des soins et de la gestion des risques en respectant différentes normes et recommandations poursuivre une vision d'excellence
Respect de la personne, de la dignité	Attitude d'acceptation de l'autre, considéré comme étant un être unique qui a des caractéristiques semblables aux nôtres et des caractéristiques qui lui sont propres
Respect des principes, des règles des soins	Tenir compte dans la pratique de la meilleure façon en se basant sur les évidences scientifiques
Respects des principes professionnels éthiques et déontologiques	Respect des valeurs et des principes éthiques qui gouvernent la pratique infirmière, le comportement, et les relations
Responsabilité	La responsabilité est la capacité de prendre une décision et de poser des actes en accord avec sa conscience et le respect de l'autre, d'en répondre, tout en respectant les valeurs véhiculées par l'éthique, la loi et la morale Quand la personne assume ses actes et les conséquences
Satisfaction (personne ou soignant)	Répondre aux attentes et besoins dans un temps approprié
Sécurité	Prévenir le ou les risques de la ou les situations afin d'assurer la sûreté et un climat de confiance. Mettre en œuvre des actions conformément aux principes de bon sens, aux recommandations – procédures validées et aux ressources de la personne et/ou du groupe.

COMPÉTENCES, CAPACITÉS, CRITÈRES ET INDICATEURS

Compétence 1 : GÉRER DES RESSOURCES ET DES CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES

S'engager dans un développement professionnel, être acteur de sa formation, adopter une attitude réflexive et éthique afin de promouvoir la qualité des soins.

Critères	Exemples d'indicateurs
Capacité 1.1 PARTICIPER À UNE RECHERCHE EN UTILISANT UNE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> Respect des principes et des règles Recherche, promotion de la qualité Autonomie Cohérence Pensée critique 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser des informations et des bases documentaires fiables Analyser de façon pertinente Montrer des valeurs professionnelles Utiliser lors de la démarche un processus validé Faire preuve d'initiatives Permettre d'améliorer les connaissances ou sa pratique professionnelle
Capacité 1.2 ACTUALISER SES CONNAISSANCES	
<ul style="list-style-type: none"> Pensée critique 	<ul style="list-style-type: none"> Lire des documents et livres professionnels Saisir les opportunités d'améliorer ses connaissances
Capacité 1.3 UTILISER LES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	
<ul style="list-style-type: none"> Respect des principes 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser un logiciel de traitement de texte Faire une recherche sur Internet S'assurer de la validité des informations recueillies Utiliser un dossier de soins informatisé Participer à l'évaluation de la charge de travail
Capacité 1.4 S'ENGAGER DANS UN DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	
<ul style="list-style-type: none"> Pensée critique Participation 	<ul style="list-style-type: none"> S'impliquer dans les travaux en vue d'améliorer sa pratique professionnelle Faire preuve d'un questionnement professionnel Faire preuve d'un positionnement professionnel
Capacité 1.5 RÉDIGER	
<ul style="list-style-type: none"> Créativité Précision 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les normes de rédaction d'un document professionnel Faire preuve de créativité dans la présentation

Compétence 2 : PROMOUVOIR LA SANTÉ. CONCEVOIR UN PROJET DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE OU DE SOIN

Concevoir un projet de santé ou de soins avec la personne, en tenant compte du système de santé, depuis l'identification des besoins, la formulation des objectifs, jusqu'au développement des stratégies et l'évaluation du processus et des résultats.

Critères	Exemples d'indicateurs
Capacité 2.1 SE SITUER DANS, PRENDRE EN COMPTE LE SYSTÈME DE SANTÉ	
<ul style="list-style-type: none"> Compréhension 	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer le système de santé dans lequel s'inscrit son action
Capacité 2.2 RECUEILLIR LES DONNÉES	
<ul style="list-style-type: none"> Approche holistique Précision Respect de l'éthique et déontologie Pertinence 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le recueil d'information dans le respect de la déontologie et l'éthique Utiliser des sources pertinentes Identifier les ressources de la personne ou du groupe S'assurer de la fiabilité des données recueillies
Capacité 2.3 DÉPISTER	
<ul style="list-style-type: none"> Respect des principes éthiques et déontologiques 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation
Capacité 2.4 ANALYSER LES DONNÉES	
<ul style="list-style-type: none"> Cohérence Compréhension 	<ul style="list-style-type: none"> Montrer les liens entre les éléments Montrer les liens avec les évidences scientifiques Expliquer la situation
Capacité 2.5 IDENTIFIER LES BESOINS RÉELS, POTENTIELS, LATENTS, NON EXPRIMÉS ET LES DEMANDES, INDIVIDUELS OU COLLECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> Approche holistique 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en évidence les besoins, les demandes
Capacité 2.6 ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC COMMUNAUTAIRE OU INFIRMIER	
<ul style="list-style-type: none"> Précision Cohérence Compréhension 	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer le diagnostic sur une analyse pertinente des informations Prioriser les diagnostics Formuler correctement les diagnostics
Capacité 2.7 PRESCRIRE DES INTERVENTIONS INFIRMIÈRES EN SANTÉ	
<ul style="list-style-type: none"> Créativité Efficience Pertinence Négociation 	<ul style="list-style-type: none"> Négocier les objectifs de soins et les actions envisagées avec la personne ou le groupe Mettre en adéquation les actions prévues avec le contexte et les ressources Utiliser des méthodes pédagogiques pour les actions de promotion de la santé Faire preuve de créativité dans les méthodes pédagogiques Prendre en compte, pour les actions, le meilleur coût efficacité
Capacité 2.8 PLANIFIER COORDONNER LES INTERVENTIONS	
<ul style="list-style-type: none"> Respect des principes et des règles Cohérence 	<ul style="list-style-type: none"> Argumenter les choix et les priorités Adapter l'organisation des soins à la situation ou au contexte Respecter les principes et les règles de soins lors de la planification
Capacité 2.9 COORDONNER LES INTERVENANTS	
<ul style="list-style-type: none"> Collaboration Partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les personnes ressources Solliciter à bon escient les autres professionnels
Capacité 2.10 ÉVALUER RÉAJUSTER LE PROCESSUS ET LES RÉSULTATS DES INTERVENTIONS	
<ul style="list-style-type: none"> Cohérence Pensée critique Satisfaction 	<ul style="list-style-type: none"> Concevoir les actions en répondant aux besoins de la personne ou de la population ciblée Argumenter les réajustements nécessaires



Compétence 3 : ÉTABLIR UNE RELATION PROFESSIONNELLE

Communiquer avec la personne, instaurer une relation de confiance et/ou d'aide, en suscitant sa participation afin de proposer une information, une éducation. Communiquer avec l'équipe pluridisciplinaire afin d'assurer la continuité des soins. Former, éduquer les pairs, les personnes en formation.

Critères	Exemples d'indicateurs
Capacité 3.1 ÉTABLIR UNE RELATION DE CONFIANCE	
<ul style="list-style-type: none"> Approche holistique Respect de la personne Respect des principes éthiques et déontologiques 	<ul style="list-style-type: none"> Accueillir le patient et son entourage Adapter la communication verbale et non verbale à la personne et à la situation Assurer la confidentialité Prendre en compte les différentes dimensions du patient, physique psychologique sociale et spirituelle Respecter les choix de la personne
Capacité 3.2 APPORTER SI NÉCESSAIRE UN SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE, ÉTABLIR UNE RELATION D'AIDE	
<ul style="list-style-type: none"> Respect de la personne Respect des principes éthiques et déontologiques Pensée critique 	<ul style="list-style-type: none"> Permettre l'expression du ressenti du patient par la communication verbale et non verbale Analyser la dynamique relationnelle Permettre à la personne d'être acteur de sa prise en charge Prendre en compte les besoins spécifiques de communication d'une personne en situation de détresse Identifier les soins spécifiques aux patients atteints de troubles psychiques Adapter son attitude aux troubles psychiques de la personne
Capacité 3.3 INFORMER, ÉDUCER, MENER UNE ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DES PERSONNES	
<ul style="list-style-type: none"> Cohérence Négociation Compréhension Créativité Autonomie Responsabilité 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les étapes de la démarche éducative Personnaliser les méthodes pédagogiques, et les moyens de communication Négocier, rechercher l'adhésion du patient Accompagner la personne ou le groupe dans un processus décisionnel concernant leur santé Accompagner la personne ou le groupe dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé ou de son traitement Expliquer toute action au patient Rechercher le consentement de la personne
Capacité 3.4 TRAVAILLER EN ÉQUIPE / TRAVAILLER EN PARTENARIAT AVEC LA PERSONNE ET/OU L'ÉQUIPE	
<ul style="list-style-type: none"> Collaboration Partenariat Continuité 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les différents acteurs et partenaires et les solliciter à bon escient Assurer la continuité et la traçabilité des soins Expliquer et argumenter l'organisation des activités
Capacité 3.5 GÉRER SES ÉMOTIONS	
<ul style="list-style-type: none"> Respect de l'éthique et déontologique Pensée critique 	<ul style="list-style-type: none"> Adapter son comportement à la personne, à la situation Prendre en compte les remarques et les idées de l'autre Prendre conscience de ses limites
Capacité 3.6 EXPOSER DES DONNÉES, DES INFORMATIONS / PRÉSENTER UN EXPOSÉ	
<ul style="list-style-type: none"> Créativité Pensée critique Pertinence 	<ul style="list-style-type: none"> Employer des méthodes et supports pédagogiques pertinents Adapter la communication verbale et non verbale S'assurer de la fiabilité des informations transmises S'auto-évaluer
Capacité 3.7 FORMER, ENCADRER LES PAIRS, LES PERSONNES EN FORMATION	
<ul style="list-style-type: none"> Cohérence Collaboration Responsabilité Pertinence Compréhension 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser l'accueil Assurer la transmission de savoir faire en conformité avec le niveau de formation du stagiaire Pertinence des connaissances transmises Connaître les champs de compétences des membres de l'équipe Collaborer en équipe

Compétence 4 : METTRE EN ŒUVRE DES SOINS AUTONOMES OU PRESCRITS

Réaliser des techniques de soins, autonomes, prescrites, dans les domaines de la promotion, de la prévention, du curatif, de la rééducation/réadaptation, du palliatif.

Critères	Exemples d'indicateurs
Capacité 4.1 RÉALISER DES SOINS DE PROMOTION DE LA SANTÉ	
<ul style="list-style-type: none"> Approche holistique Créativité Respect des principes éthiques et déontologiques Autonomie Collaboration Négociation Partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> S'adapter au groupe, aux personnes Mettre en œuvre le concept d'empowerment Faire preuve d'assertivité Prendre des initiatives Travailler en équipe pluriprofessionnelle
Capacité 4.2 RÉALISER DES SOINS DE PRÉVENTION	
<ul style="list-style-type: none"> Respect des principes et des règles Promotion et recherche de la qualité Sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les principes et les règles des bonnes pratiques dans les actions de prévention S'assurer de la gestion des risques dans les actions de prévention (Escarre, infection, sécurité, élimination, hydratation) Appliquer les principes d'hygiène hospitalière Respecter la législation d'élimination des déchets Appliquer les mesures de prévention des risques et des AES Évaluer la douleur Prévenir la douleur
Capacité 4.3 RÉALISER DES SOINS CURATIFS	
<ul style="list-style-type: none"> Respect des principes et des règles Recherche de la qualité Sécurité Responsabilité Continuité 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les règles d'hygiène Respecter les règles d'asepsie Respecter la pudeur, la dignité, l'intimité de la personne Respecter les règles de sécurité Réaliser les soins avec dextérité Respecter les règles de manutention Appliquer les principes d'ergonomie Adapter les thérapeutiques antalgiques dans le cadre des protocoles Administrer la thérapeutique en conformité à la prescription ou au protocole en vigueur Vérifier l'exactitude du calcul de dosage Respecter les règles d'administration des thérapeutiques, des produits sanguins et dérivés Évaluer les effets attendus Connaître, dépister et transmettre les effets secondaires pour les réajustements des thérapeutiques sur prescription Assurer la traçabilité et la continuité des soins Préparer la personne, le déroulement de l'examen et assurer la surveillance conformément au protocole et au mode opératoire
Capacité 4.4 RÉALISER DES SOINS DE RÉADAPTATION ET DE RÉÉDUCATION	
<ul style="list-style-type: none"> Autonomie Collaboration Sécurité Continuité Respect des principes et des règles 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer et prendre en compte l'autonomie et les besoins de la personne Mobiliser les ressources de la personne pour maintenir ou restaurer son autonomie Les activités thérapeutiques ou de rééducation visent la réadaptation aux actes de la vie quotidienne Réaliser les actions en collaboration pluriprofessionnelle S'assurer de la continuité des soins
Capacité 4.5 RÉALISER DES SOINS PALLIATIFS	
<ul style="list-style-type: none"> Approche holistique Respect de la personne Respect des principes éthiques et déontologiques Collaboration Sécurité Satisfaction 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le confort de la personne Assurer les mesures de prévention Réaliser en équipe pluridisciplinaire la prise en charge de la personne et de son entourage dans une approche holistique Respecter les choix de la personne dans le respect de la législation, de l'éthique et de la déontologie Évaluer la douleur Prévenir la douleur

OBJECTIF CONTINUÉ D'INTÉGRATION

- **Concevoir et mettre en œuvre un projet de santé communautaire ou de soin, en partenariat avec la personne et/ou son entourage, en collaboration avec l'équipe, dans les différents lieux de pratique professionnelle.**
- **Planifier, coordonner, déléguer les interventions. Coordonner les intervenants.**
- **S'engager dans un développement professionnel. Actualiser ses connaissances.**

FAMILLE DE SITUATIONS – HÔPITAL – Éducation thérapeutique du patient

Contexte

Population visée :

Tous patients hospitalisés à l'hôpital, atteints de pathologies médicales (enfants, adultes, personnes âgées).

Services de stage possibles :

Tous services de médecine, de chirurgie, de réanimation et soins intensifs, de pédiatrie, urgences, de soins de suite et de réadaptation, de court séjour à l'hôpital, ou en institutions privées (cliniques).
L'étudiant s'occupe de plusieurs personnes qui nécessitent des soins en fonction de la complexité des cas et des spécificités des services.
Au moins une personne présente un haut degré de dépendance.
Les autres présentent une dépendance partielle et/ou sont autonomes.

Activités

L'étudiant après avoir recueilli les données, présente une analyse de la situation mettant en évidence les besoins réels ou les risques potentiels des personnes. • Il pose les diagnostics infirmiers et les problèmes de santé. • A partir des ressources et du fonctionnement de l'unité, il propose des actions en partenariat avec le patient et sa famille et en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire qu'il coordonne et dont il connaît le champ de compétences de chacun (projet de soins et/ou projet de vie). • Il planifie ces actions et met en œuvre des soins de qualité relevant du rôle propre et du rôle prescrit, dans les domaines : préventif, curatif, de rééducation, de réadaptation, palliatif, dans le respect des règles éthiques et déontologiques. • Il prend en charge la douleur en collaboration. • Dans le cadre de ses activités, l'étudiant est amené à utiliser les outils du service (échelles, grilles, dossier de soins, protocoles...) et les TIC. • Il évalue le résultat de ses interventions et réajuste si nécessaire. • L'étudiant rédige des transmissions écrites et orales pour assurer la continuité des soins dans le respect du secret professionnel. • Il envisage la sortie et initie les liens avec les professionnels du réseau. • Dans le cadre des soins, l'étudiant est amené à établir une relation de confiance ou une relation d'aide avec le patient et l'entourage pour l'informer, l'accompagner ou l'éduquer. • Au cours de son stage, l'étudiant mène une démarche d'éducation thérapeutique avec le patient et/ou son entourage (famille). • Il utilise des méthodes pédagogiques qui font preuve de créativité. • Il collabore à l'encadrement des stagiaires. • Pour améliorer les pratiques, l'étudiant est amené à utiliser ou à participer à une démarche scientifique.

Conditions

Les ressources doivent être accessibles à l'étudiant. • Un temps suffisant est accordé à l'étudiant pour réaliser le recueil des données. • L'étudiant travaille sous la responsabilité de l'infirmier et du cadre de santé.

FAMILLE DE SITUATIONS – DOMICILE – Éducation thérapeutique du patient

Contexte

Population visée :

Patients pris en charge à domicile
Patients en institution d'hébergement, médicalisée ou non
Patients dépendants présentant des troubles psychiatriques chroniques et/ou un déficit cognitif et/ou éducatif.

Services de stage possibles :

Activité libérale ou en association, ADMR, HAD.
Maisons de retraite, services hospitaliers de long séjour.
Etablissements socio-éducatifs ou médico-éducatifs / IME, IMPRO, MAS.
Psychiatrie ambulatoire CMP si CATTp en même temps ou VAD, HAD, CATTp, HDJ ou CTJ, appartements thérapeutiques ou associatifs.
L'étudiant en fin de formation pourra prendre en charge, en interaction avec la famille et/ou l'entourage, un ou des patients en situation de soins aiguë, chronique, ou palliative en lien avec des pathologies variées.

Activités

Son rôle sera alors surtout de développer ses capacités d'adaptation à la particularité de la situation (présence des proches lors des soins, soins dans le lieu de vie). • L'étudiant après avoir recueilli les données, présente une analyse de la situation mettant en évidence les besoins réels ou potentiels des personnes. • Il pose les diagnostics infirmiers et les problèmes de santé. • A partir du contexte et des ressources, il propose des actions en partenariat avec le patient et ses proches et en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire qu'il coordonne et dont il connaît le champ de compétences de chacun (projet de soins et/ou projet de vie). • Il planifie ces actions et met en œuvre des soins de qualité relevant du rôle propre et du rôle prescrit dans les domaines préventif, curatif, palliatif, visant la réinsertion ou la réadaptation des patients (réapprentissage des actes de la vie quotidienne) ou le maintien des acquis. • L'étudiant mène des activités notamment éducatives ou socio-éducatives occupationnelles et/ou thérapeutiques, de prévention, de dépistage, de promotion ou d'éducation. • Au cours de son stage, l'étudiant mène une démarche d'éducation thérapeutique avec le patient et/ou son entourage (famille). Il utilise des méthodes pédagogiques qui font preuve de créativité. • Il évalue ses actions puis les réajuste. • Il est vigilant à la bienveillance et la dignité des personnes. • Au cours de son stage, l'étudiant se pose une ou plusieurs questions éthiques. Il analyse les solutions proposées par l'institution. Il recherche dans la littérature les éléments nécessaires pour soutenir sa réflexion, sa compréhension de la situation. Ces éléments de réflexion peuvent être discutés avec les personnes concernées. Il rédige un rapport écrit. • En outre, l'étudiant devra être capable d'établir une communication et une relation de confiance ou une relation d'aide avec ces patients pour apporter un soutien psychologique. Il établit une communication professionnelle avec l'équipe et collabore avec les acteurs du réseau. • L'étudiant rédige des transmissions écrites et orales pour assurer la continuité des soins, l'évaluation de la qualité des soins et améliorer la pratique professionnelle. • Il utilise le dossier de soin informatisé et les TIC. • Il collabore à l'encadrement des stagiaires.

Condition

L'étudiant travaille sous la responsabilité du professionnel qui l'encadre.



FAMILLE DE SITUATIONS – SANTÉ DE LA COMMUNAUTÉ – Promotion et éducation à la santé

Contexte

Population visée :

SANTÉ COMMUNAUTAIRE :
Collectivités géographique ou sociale conscientes de leur appartenance à un même groupe, pour prendre en charge leur propre santé et leur bien être, ou résoudre leurs problèmes communs (acteurs).
PROMOTION DE LA SANTÉ :
Permet aux populations d'améliorer leur propre santé, information, éducation, formation (connaissances, opinions, attitudes, comportements).

Services de stage possibles :

Service de promotion de la santé en faveur des élèves (éducation nationale),
Service de santé au travail, infirmerie militaire, service de santé sapeurs pompiers,
Pôles de prévention, centre de promotion de la santé,
Centre de dépistage,
Service de PMI, crèches.

Activités

Après avoir identifié le système de santé dans lequel s'inscrit son action, l'étudiant devra participer à une démarche collective de santé communautaire, dans laquelle il aura identifié les demandes, besoins, risques et problèmes de santé. • L'étudiant réalise des actions d'information, de promotion et d'éducation, à la communauté, pour atteindre des niveaux de santé optimaux, en donnant à la communauté le pouvoir de décision. • Il utilise les outils d'enquête, les bases de données, les TIC pour recenser les ressources de la communauté, recueillir les données nécessaires à une analyse pertinente de la situation. • Il rédige un rapport écrit qu'il expose oralement. • Il aura le souci de s'intégrer au travail en réseau, qu'il aura identifié. • Il planifie des actions de promotion de la santé ou de prévention, de dépistage, et d'éducation. • Il participe à la mise en œuvre de ces actions, utilise des moyens de communication, des méthodes et des supports pédagogiques adaptés et créatifs qu'il évalue.

Conditions

Autonomie, collaboration, travail sous la responsabilité du professionnel qui encadre. • Travail en réseau.

ABRÉVIATIONS

ADMR :	Aide à domicile en milieu rural
AES :	Accident d'exposition au sang
ANFIIDE :	Association Nationale Française des Infirmières et Infirmiers Diplômés ou Etudiants
CATTP :	Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel
CEFIEC :	Comité d'entente des formations infirmières et cadres
CMP :	Centre médico-psychologique
DHOS :	Direction de l'Hospitalisation
HAD :	Hospitalisation à domicile
HDJ :	Hôpital de jour, ou CTJ centre thérapeutique de jour
IME :	Institut médico-éducatif
IMP :	Institut médico-psychologique
IMPRO :	Institut médico-professionnel
MAS :	Maison d'accueil spécialisé
OCI :	Objectif continué d'intégration
T.I.C. :	Technologie de l'information et de la communication
VAD :	Visite à domicile

GLOSSAIRE

Approche par compétences intégrée : processus de construction d'un curriculum basé sur l'approche par compétences qui s'appuie sur une approche analytique de la compétence (des activités aux compétences) croisée avec une approche synthétique de la compétence (nomme les activités que doit maîtriser le professionnel dans des familles de situation).

Capacité (ou palier de compétence) : étape vers l'acquisition d'une compétence.

Communauté : ensemble d'individus possédant en commun des intérêts, des tendances, des pensées.

Compétence : mobilisation dans l'action de savoirs combinés (cognitif, réflexif, procédural, psychoaffectif, social) dans une situation ou une famille de situations. Une compétence requière de mener une activité réflexive au cours même de sa réalisation ou après celle-ci (Le Boterf 2007).

Constructivisme : modèle d'apprentissage. L'apprenant construit son savoir dans l'action, individuellement ou en groupe.

Critère : qualité d'une production (générique non observable).

Diagnostic communautaire : processus de jugement clinique qui permet l'élaboration du projet communautaire.

Diagnostic infirmier : processus de jugement clinique qui permet l'élaboration du projet de soins.

Domicile : lieu de vie des personnes (foyer, foyer d'hébergement, maison de retraite...).

Education thérapeutique : selon l'OMS, l'éducation thérapeutique du patient vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique (HAS : Haute Autorité de Santé 2008).

Encadrer : processus de formation en situation professionnelle.

Evaluer/évaluation : examiner le degré d'adéquation entre un ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats à l'objectif fixé, en vue de prendre une décision.

Famille de situations : elle regroupe différentes situations professionnelles les plus courantes, mobilise plusieurs compétences. Elle est représentative des principales fonctions. Elle doit préciser le contexte, les activités que le professionnel doit être capable de faire et les conditions dans lesquelles il devra travailler.

Indicateur : indice ou ensemble d'indices visibles (directement observables).

Objectif terminal d'intégration : profil attendu du professionnel de santé.

Promotion de la santé : processus qui comprend des interventions visant à renforcer les capacités des individus et de la collectivité afin d'améliorer leur santé.

Référentiel : ensemble d'éléments donnant un système de références, qui traduit la réalité en mots : sous forme de compétences, de capacités et de familles de situations, pour le référentiel de compétences, sous forme d'activités pour le référentiel métier, sous forme de critères et indicateurs pour le référentiel d'évaluation.

Référentiel de formation ou curriculum de formation : il comprend toute l'architecture du programme par année d'études.

Relation d'aide : création d'un lien qui s'inscrit dans la durée, visant à faire exprimer le ressenti pour permettre à la personne de progresser dans sa réflexion.

Santé : état de complet bien-être physique, mental et social, ne constituant pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité (OMS).

Situation d'intégration : ensemble contextualisé d'informations à articuler en vue d'une tâche déterminée. Elle est à visée formative ou certificative.

Système de santé : ensemble des éléments interdépendants qui contribuent à la santé individuelle ou collective.



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.
Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

EDITEUR RESPONSABLE : **Albert Leroy, HENAM**

DÉPÔT LÉGAL : **D/2008/11.661/1**

CONCEPTION GRAPHIQUE : **Nathalie da Costa Maya, CDCS asbl, Bruxelles**

LISTE PARTICIPANTS FRANCE

La Direction générale de la santé, Ministère français de la Santé

Mme Marie-Ange Coudray, Conseillère pédagogique Nationale, Ministère français de la Santé DHOS

Participants au groupe de production nationale :

Mme Anne-Sophie Triffaux, Mme Dominique Kermad, Mme Catherine Defresne, cadres de santé infirmières

Participants au comité de pilotage France :

Mme Myriam Delbaere, Mme Véronique Itasse, cadres de santé infirmières, Mme Brigitte Macon, infirmière stomathérapeute

Référent national France :

M. Frédéric Rufin, cadre de santé infirmier

De l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et du Centre Hospitalier de Laon (02000)

REMERCIEMENTS

Les participants au groupe national de production et de validation

pour la réingénierie de la formation infirmière en France, syndicats, associations professionnelles et personnes qualifiées.
